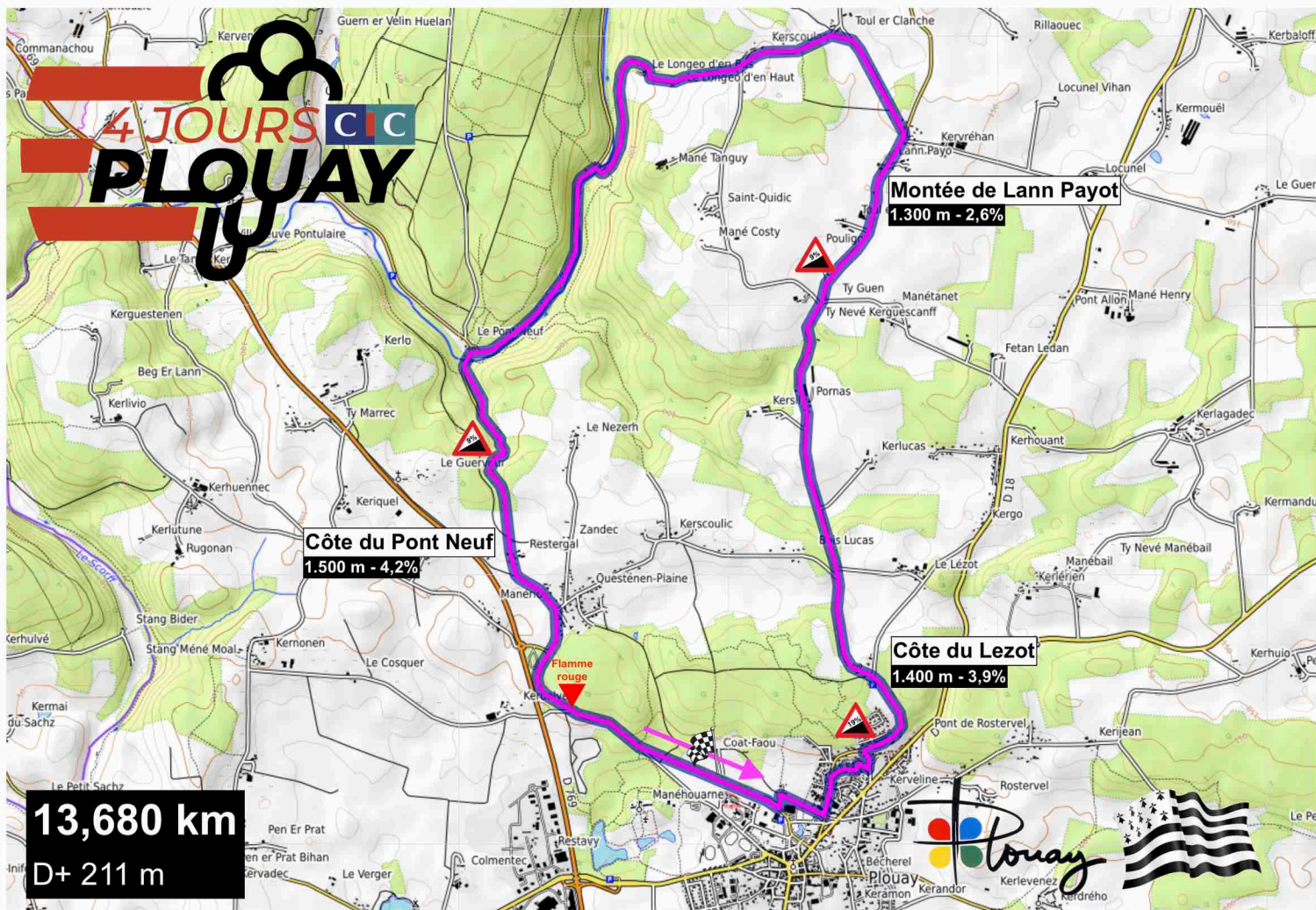


Samedi 28 août 2021

8 x 13,680 km = 109,440 km

1.688 m D+



Départ : 10 h 00



Programme et organisation

Samedi 28 août 2021

Parking : Sur le domaine du château de Manéhouarne

Accueil : A l'école de musique, route de Manéhouarne, à proximité du site de départ et d'arrivée

8 h à 9 h 15. Remise des dossards et signature de la feuille de contrôle

9 h 15. Réunion avec le comité d'organisation, les commissaires, les directeurs sportifs, les motards, les ambulanciers. Distribution de la liste des partants. Tirage au sort de l'ordre des voitures.

Ligne d'arrivée : Boulevard des Championnats du Monde

9 h 45 à 10 h : Appel des coureurs

10 h : Départ de la course

12 h 50 à 13 h 05 : Arrivée de la course. Protocole.

Contrôle médical : Salle des sports

Règlement de la course

Art. 1 : ORGANISATION

Le 5e Grand-Prix de Plouay juniors, organisé par l'association **PLOUAY CYCLISME ORGANISATION** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme se dispute dimanche 28 août 2021 sur un circuit fermé de 13.680 km à parcourir 8 fois, soit une distance de 109.4 kms.

Art. 2 : TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories juniors. Elle est inscrite au calendrier National FFC. L'épreuve est classée « juniors fédérale »

Art. 3 : PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 2.2.003, l'épreuve est disputée prioritairement par équipes avec un **maximum de 8 coureurs par équipe**. **Les coureurs individuels sont aussi autorisés à participer.**

- Comités Régionaux et Départementaux
- Clubs et pôles
- Individuels

Art. 4 : PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 28 août 2021 de 8h à 09h15 à l'École de musique, route de Manéhouarne, sur le site de départ et arrivée

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 8h à 09h15 le samedi 28 août 2021 **licence obligatoire**. La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres des Commissaires est fixée à 9h15 à l'École de musique, route de Manéhouarne,

Art. 5 : RADIO-COURSE

La présence de radio tour sera assurée conformément au règlement FFC par la société « **hermine service course** »

Art. 6 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 3 véhicules désignés « dépannage neutre » société hermine et club cycliste Plouay avec chauffeur et dépanneurs charge aux coureurs ne disposant pas de véhicules suiveurs de disposer leurs roues dans ces véhicules.

Art. 7 : MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le contrôle de ravitaillement est situé au lieu-dit côte du Lezot à 2kms de la ligne de départ, zone matérialisée par panneaux début et fin.

Art. 8 : CLASSEMENT

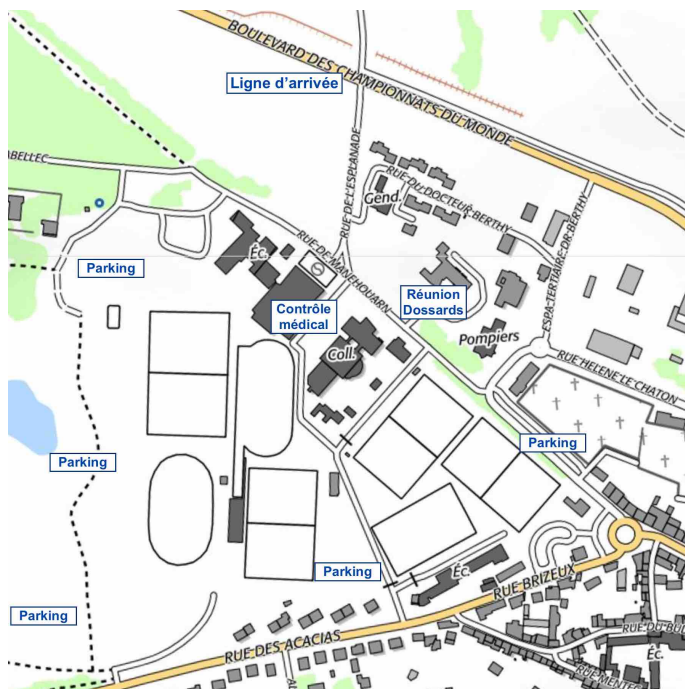
Un classement individuel est établi.

Art. 9 : PRIX

Attribution des prix : grille 540/20 FFC.

Total des prix : 540€

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Prix	109	80	65	54	44	38	30	25	16	11	9	8	8	7	6	6	6	5	5	



Art. 10 : ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve ainsi que la loi française en vigueur. Le contrôle antidopage a lieu au gymnase (250 m de la ligne d'arrivée)

Art. 11 : PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter à la cérémonie protocolaire : **3 premiers de l'épreuve** (règles sanitaires à respecter en fonction des décisions gouvernementales et FFC)

Art. 12 : PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Art. 13 : CONTRÔLE DE BRAQUET

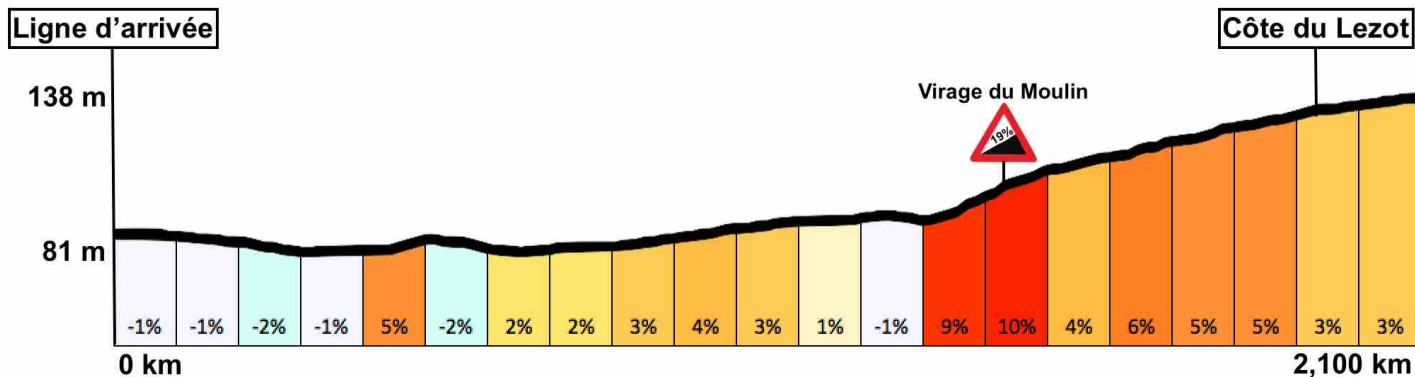
La nouvelle réglementation de la FFC laisse libre le braquet des coureurs de la catégorie juniors.

Art. 14 : DOSSARDS ET PLAQUES

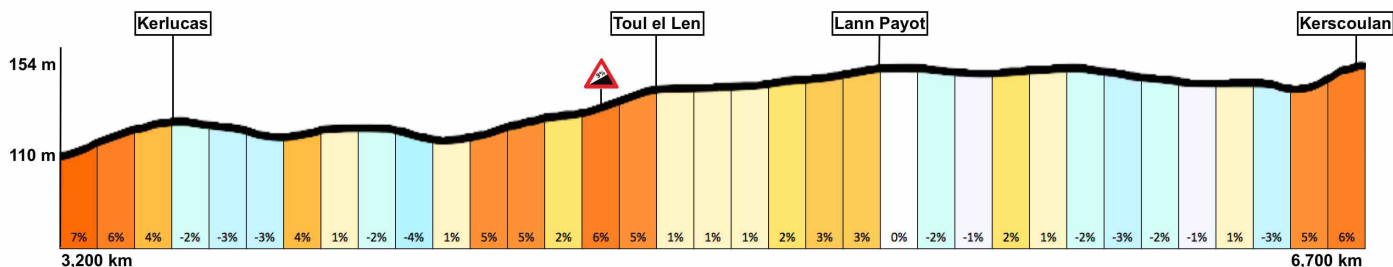
Chaque coureur sera équipé de dossards et d'une plaque de cadre.



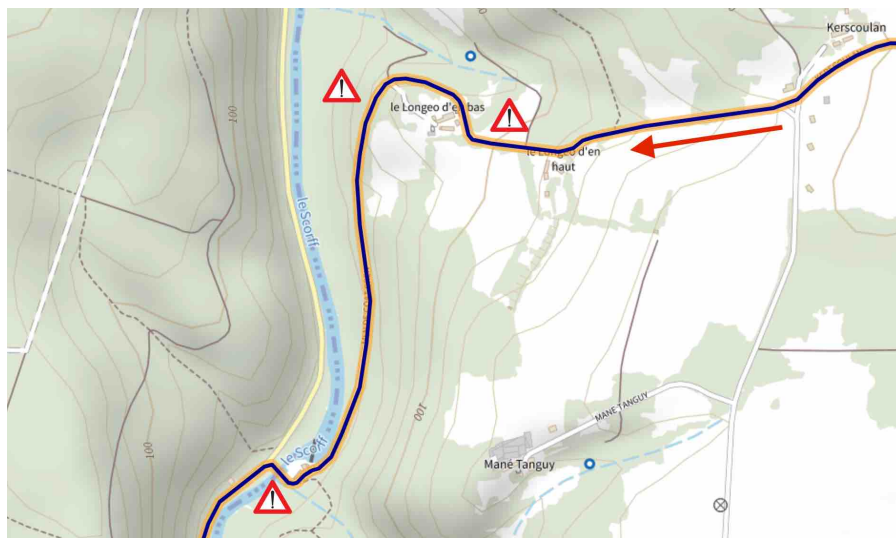
Le détail des côtes de Plouay



Voici la fameuse côte du Lezot où se sont notamment imposés Sean Kelly, Laurent Fignon ou Frank Vandenbroucke. Après la ligne d'arrivée, une partie technique dans des rues puis la montée débute avec la côte du moulin et son virage à 19%. Sur une belle route, le reste de la montée présente une moyenne approchant les 5%



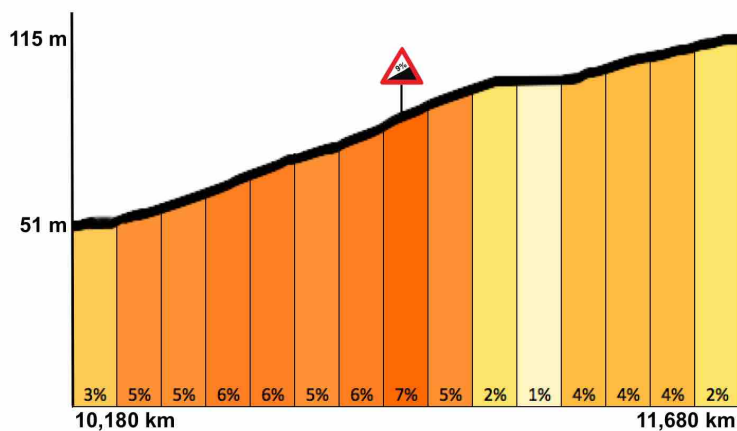
Voici la partie rurale du circuit sur une route alternant courtes montées et descentes. Rien de très difficile.



La descente de Longeo

C'est le point le plus technique du circuit. Deux virages assez serrés et en bas un pont avec un droite-gauche. Rien de très dangereux, mais il faut être prudent.

La côte du Pont Neuf - 1.500 m à 4,26% (max 9%)

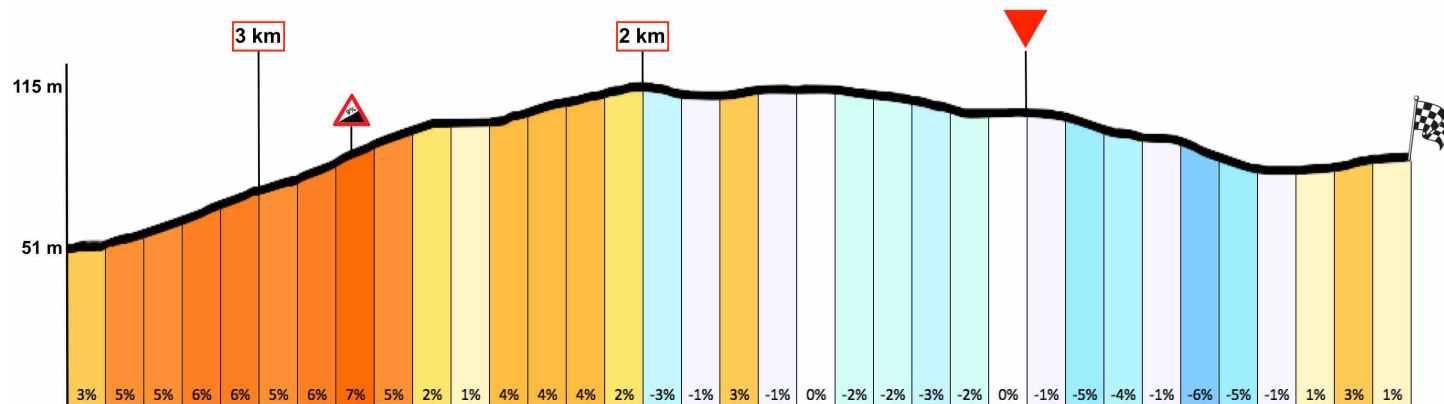


La côte du Pont Neuf

1.500 mètres à 4,26% de moyenne avec un court passage à 9%. Une côte utilisée depuis 1956 et la victoire de Valentin Huot. Ce fut aussi la descente des championnats du monde 2000.

Route étroite au pied. Sur 800 mètres on est entre 5% et 7%. En haut, 300 mètres à 4%. Le sommet est à exactement 2.000 mètres de la ligne d'arrivée.

Les 3 derniers kilomètres



L'itinéraire horaire

Distance / Km		ROUTES	COMMUNE OU LIEU DIT	Vitesses en KM/H		
	K restant			39	40	41
0,00	109,44	D 769 B	PLOUAY LIGNE Départ	10:00:00	10:00	10:00:00
2,10	107,34	D178	Le lezot	10:03:14	10:03:09	10:03:05
5,70	103,74	D178	Kervrehan	10:08:47	10:08:34	10:08:22
8,90	100,54	D110	Moulin de coet cren	10:13:43	10:13:23	10:13:03
10,10	99,34	D110	Pont neuf	10:15:34	10:15:11	10:14:49
11,70	97,74	D110	Restergal	10:18:02	10:17:35	10:17:10
13,68	95,76	D769b	1er passage ligne	10:21:06	10:20:34	10:20:04
27,36	82,08		2ème passage ligne	10:42:11	10:41:08	10:40:08
41,04	68,40		3ème passage ligne	11:03:17	11:01:42	11:00:12
54,72	54,72		4ème passage ligne	11:24:22	11:22:16	11:20:15
68,40	41,04		5ème passage ligne	11:45:28	11:42:50	11:40:19
82,08	27,36		6ème passage ligne	12:06:34	12:03:24	12:00:23
95,76	13,68		7ème passage ligne	12:27:39	12:23:58	12:20:27
109,44	0,00		Arrivée	12:48:45	12:44:32	12:40:31

Le palmarès

GRAND-PRIX DE PLOUAY - JUNIORS

2020	1. BRAMOULLÉ Valentin (FRA)	2. VADIC Baptiste (FRA)	3. ROULAND Louis (FRA)
2019	1. JAMIN Léo-Paul (FRA)	2. MAHOUDO Nolann (FRA)	3. THOMPSON Reuben (NZL)
2018	1. LE BERRE Mathis (FRA)	2. GICQUEL Dylan (FRA)	3. ROY Loïc (FRA)
2017	1. LE PENNEC Guérand (FRA)	2. GOULET Florian (FRA)	3. TAILLANDIER Axel (FRA)

Le Jury

Président : Mickaël Rouzière
Commissaires titulaires : Yannick Lefebvre et Pierre Marchadour
Juge à l'arrivée : Anne Massé
Commissaire moto : Amélie Loric

L'organisation

Président : Jean-Yves Tranvaux
Vice-président : Albert Guillemot
Organisateur : Nicolas Miotès
 06.08.99.63.39 / nicolasmiotes@orange.fr
Responsable départ-arrivée : Gwenaël Tanguy
Service d'ordre : Gendarmerie Nationale
Service médical : Urgence Ambulance 56
Dépannage neutre : Deux voitures Shimano
Voiture balai : Marcel Guyanvarch
Ardoisier :
Régulateur :
Photo finish : Lionel Caradec
Protocole : Gérard Lomenech
Parking officiel : Jacques Dréan
Animateurs : Eric Le Balch et Antoine Michelin
Radio course :